République Française
Département FINISTERE
Commune de SAINT URBAIN

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902704-20260304-2_2026-DE

Référence 2-2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
18	18	18

Vote
A l'unanimité *Pour : 18* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Date de la convocation
26/02/2025
Date d'affichage
05/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 mars à 18h30, le Conseil Municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Bernard LE CAHAREC, Nathalie ABIVEN, Jacques BEAUCHAMP, Jeannine LE GALL, Laure LAUVERGEAT, Pascale DIVERRES, Yvan BRISHOUAL, Stéphanie GORIN, Philippe DANTEC, Jessica GUILLERM, Pierre-Yves DANTEC, Sébastien LOZAC'H, Delphine LONGCHAMP, Olivier MOAL, Marie SANQUER, Gwenhael OMNES, Stéphane TROPRES.

Absent(s) ayant donné procuration :

A été nommée secrétaire : Stéphanie GORIN

Objet : Affectation du résultat 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le **Compte Financier Unique de l'exercice 2025**, **le 4 mars 2026,** s**ur le BUDGET COMMUNAL** Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF N-1 **Voté le 4 mars 2026**		
Résultat de fonctionnement 2025 A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		273 518 ?09
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		50 584,39
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		324 102,48
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)		192 660,26
D 001 (besoin de financement)		-142 106,14
R 001 (excédent de financement)		
E solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)		-204 400,00
Besoin de financement Excédent de financement (1)		-153 845,88
Besoin de financement F	= D	153 845,88
AFFECTATION = C	= G+H	
1) Affectation en réserve R **1068 en investissement** G= au minimum, couverture du Besoin de financement F		274 102,48
2) H report en **fonctionnement R 002 (2)**		50 000,00
DEFICIT REPORTE D 002		

Pour copie conforme :
En mairie, le 4 mars 2026
Le Maire
Julien POUPON

La secrétaire de séance